



Sommet mondial du développement durable



Principaux messages de la FAO

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT SONT ÉTROITEMENT LIÉS

Lors du Sommet de Rio, les participants ont mis au défi le secteur agricole de résoudre des problèmes environnementaux comme la dégradation des terres, la pollution chimique et l'érosion des ressources génétiques. Des progrès tangibles ont été réalisés grâce, notamment, à l'agriculture de conservation, à la protection intégrée, à la conservation de la biodiversité agricole et à la gestion rationnelle de l'eau et des engrais.

L'avenir de nombreux écosystèmes mondiaux dépend de la mise au point de nouvelles pratiques de gestion durable des ressources naturelles. Ces pratiques peuvent en effet contribuer largement à la préservation de l'environnement. L'agriculture, la foresterie et les pêches doivent donc faire partie intégrante de toutes les propositions relatives à la gestion de l'environnement émanant du Sommet mondial du développement durable.

AGRICULTURE, FORESTERIE ET PÊCHES DURABLES, ÉLÉMENTS DÉCISIFS DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'agriculture, foresterie et pêches comprises, joue un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, le développement durable et la viabilité des modes de subsistance, notamment dans les pays en développement.

Sans une agriculture, une foresterie et des pêches durables, il sera impossible de se débarrasser de la faim et de la pauvreté. Au cours des prochaines décennies, nous serons

confrontés à un défi majeur: produire des aliments de qualité en quantité suffisante, pour faire face aux besoins des 2 milliards supplémentaires d'habitants que comptera la planète en 2030 et faire en sorte que cette nourriture soit accessible à tous. Ce faisant, il faudra préserver les moyens de subsistance des sociétés rurales et la base de ressources naturelles dont dépend la survie des générations actuelles et futures.



RÉORIENTATION DES INVESTISSEMENTS GRÂCE À LA VOLONTÉ POLITIQUE

Pour pouvoir accélérer la lutte contre la faim, il faut une volonté politique bien ancrée, capable de mobiliser davantage de ressources financières et humaines et de les orienter vers l'agriculture et le développement rural durables en accordant une attention particulière aux populations les plus démunies. Pour les actions de nature politique, il faut pouvoir compter non seulement sur le concours actif des dirigeants mondiaux, des politiques et des citoyens concernés des pays développés et en développement, mais aussi sur la participation des victimes directes de la faim. En particulier, les pays où la prévalence de la faim est la plus élevée doivent allouer une part beaucoup plus importante de leurs dépenses publiques et de leur investissement national à l'agriculture et aux zones rurales, dont plus des deux tiers des personnes les plus démunies de ces pays tirent leur moyen de subsistance.

Toutefois, même en supposant qu'une telle réorientation des ressources nationales ait lieu, la lutte contre la faim et la promotion du développement rural exigent des ressources financières et humaines supérieures à celles dont disposent les pays en développement à faible revenu. Ces pays n'ont pas les moyens d'assurer les services publics nécessaires à la mise au point de nouvelles technologies, ni d'aider les agriculteurs à remettre en place des systèmes de production durable, ni de garan-



suite de la première page

tir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de l'eau de boisson. Le Sommet mondial du développement durable doit donc contribuer à enrayer le déclin de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture, au développement rural, à la foresterie et aux

pêches durables. Des événements comme le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après et, bien sûr, le Sommet de Johannesburg offrent une occasion sans précédent de réorienter la volonté politique, à tous les niveaux, sur la lutte contre la faim.

RATIFICATION D'ACCORDS MULTILATÉRAUX

Le Sommet de Johannesburg devrait donner un nouvel élan à la ratification et à l'entrée en vigueur d'accords multilatéraux sur l'environnement destinés à servir de cadre normatif et réglementaire pour la mise en valeur durable de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches. Ces accords incluent la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse/ou la désertification, en particulier en Afrique, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les Conventions sur les produits chimiques (Convention de Rotterdam sur la procédure de consen-

tement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et Convention de Stockholm sur les polluants organiques rémanents).

L'application et l'entrée en vigueur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture représenteront également une étape historique sur la voie du développement durable et du partage équitable des ressources et des bénéfices. Pour faciliter l'application de ce traité, il est prévu de créer un Fonds mondial pour la conservation des ressources phytogénétiques indispensables à la sécurité alimentaire mondiale.

FIXATION DE NORMES ET ADOPTION DE CODE

En matière de pêches de capture, il convient d'appliquer une gestion fondée sur les écosystèmes, conformément aux recommandations de la Déclaration de Reykjavik ainsi que du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et de ses plans d'action internationaux (PAI), notamment celui sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

MESSAGE ADRESSÉ PAR LE SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: CINQ ANS APRÈS AU SOMMET MONDIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La FAO estime que le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) constitue un cadre approprié pour de nombreuses initiatives du Sommet mondial du développement durable. La mise en œuvre de ces dernières doit être encouragée et accélérée, grâce à une collaboration étroite avec large éventail de parties prenantes au sein d'alliances stratégiques.

CONTACTS Pour des renseignements plus détaillés, se mettre en rapport avec:

Division de la recherche, de la vulgarisation et de la formation
Département du développement durable
Téléphone: (+39) 06 57056196
Télécopie: (+39) 06 57055246
Dietrich.Leihner@fao.org

Sous-Division des rapports avec les médias
Téléphone: (+39) 06 57053625
Télécopie: (+39) 06 57053729
media-relations@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
www.fao.org